

Frenaye
(La)

Petiville

Saint-Jean-de-Folleville

Notre-Dame-de-Gravenchon

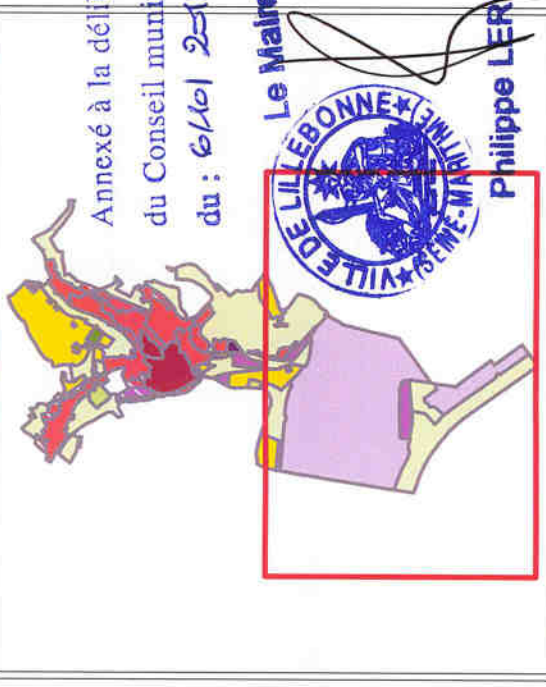
N° : **EMPLACEMENT RESERVE** **REPERCUSSIONS SURFACES**
UR n°1 : Espace nécessaire à la continuité écologique : CVS 153 347m²

Département de la Seine-Maritime
PLAN LOCAL D'URBANISME
Commune de Lillebonne

La commune de Lillebonne est concernée par le PLU.
Il convient de se référer à ce document en annexe du PLU.

N° de la planche : Planchette 2/2 - Secteur Sud

Echelle : 1:5 000



- Légende**
- Zone Agricole
 - AUA: Zone à Urbaniser à vocation Administrative
 - AUE: Zone à Urbaniser à vocation Economique
 - AUR: Zone à Urbaniser Résidentielle
 - AURP: Secteur à Urbaniser de faible densité
 - AURP: Secteur à Urbaniser Résidentiel Périphérique
 - N: Zone Naturelle
 - Nd: Zone Naturelle d'habitat diffus
 - Ni: Zone Naturelle de Jardins familiaux
 - Ni: Zone Naturelle de Loisirs
 - Nz: Zone Naturelle (Seine)
 - UC: Zone Urbaine Centrale
 - UE: Zone Urbaine du Cœur
 - UF: Zone Urbaine de Faubourg
 - UFa: Zone Urbaine du Tournant
 - UI: Zone Urbaine Industrielle
 - URP: Secteur Urbain Résidentiel Périphérique

- Prescriptions**
- Secteur pédonne à conserver et voir cyclable à créer
 - Alignement boisé repéré
 - Champs d'expansion des nuisances
 - Elément naturel protégé à créer, conserver ou à restaurer
 - Emplacement réservé
 - Espace boisé classé
 - Espace public efflu paysager à protéger ou à mettre en valeur
 - Immeuble à protéger ou à mettre en valeur
 - Secteur de protection contre les nuisances, résultant d'une pollution industrielle forte
 - Secteur de protection contre la pollution résiduelle
 - Secteur de protection lié à la crue de la Seine (1959)
 - Secteur de risque naturel liés aux présomptions de cavités souterraines
 - Secteur de risque technologique Z1
 - Zone de risque technologique Z1
 - Zone de risque technologique Z2
 - Zone de risque technologique Z3
 - Zone d'expansion des crues
 - Zone humides à protéger
 - Zone humides à vocation de loisirs
 - Zone urbaine A ayant subi des inondations
 - Zone urbaine B ayant subi des inondations
 - Bât dur
 - Bât léger
 - Parcelles cadastrales
 - Hydrographie
 - Limites communales

PLU Approuvé le : 16/02/2008
Modification n°1: Approuvée le : 07/02/2008
Modification n°2: Approuvée le : 12/04/2012
Modification simplifiée n°1:
Approuvée le : 16/02/2016
Mise en compatibilité n°1:
Approuvée le : 06/10/2016

Cours d'eau urbanisable
Espace de préservation
N°101 Lillebonne
Date de mise à jour : 03/04/2016
Service Urbanisme et Gestion de l'Information - © Cass. Vallée de Seine - Tous droits réservés - Création et reproduction interdites - Source : DSD-PPS-Adm 2014